Procès-verbal, assemblée générale annuelle
Vendredi 22 novembre 2019
Université Concordia, Montréal

Procès-verbal rédigé par Lucie Ackermann, VP aux affaires internes et aux communications

Membres présents à ajouter

Accueil – mot de bienvenue

Francis Brousseau, Président de l'AQRAFE, ouvre l'assemblée à 9h05. Il souhaite la bienvenue aux membres. Patricia Arnold remercie Francis Brousseau d'avoir réussi à faire venir les représentants de l'Aide financière aux études pour la journée d'ateliers précédant l'AGA. Le quorum est constaté avec plus de 25% des établissements membres présents.

Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de novembre 2018

Ordre du jour :

Francis Brousseau fait la lecture de l'ordre du jour et propose d'ajouter un point au varia sur le bilan de l'association et l'évolution de l'AQRAFE pour donner suite à la discussion de l'atelier de la veille.

Patricia Arnold propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié, Suzanne Méthé appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal :

Francis Brousseau invite les membres à faire part de leurs commentaires quant au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) de novembre 2018. Aucune remarque ou commentaire n'est porté à l'attention de l'AGA. Isabelle Dalceggio propose l'adoption du procès-verbal de l'AGA de 2018, Patricia Arnold appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Informations du comité exécutif de l'AQRAFE

Les membres du comité exécutif se présentent.

Francis Brousseau informe les membres sur les projets qui ont été suivis par le comité exécutif de l'AQRAFE pendant l'année.

- Le site web ne fonctionnait plus ces derniers mois. Le comité exécutif a fait appel à un mandataire externe ; la situation est désormais rétablie. Les mises à jour seront faites suite à l'AGA.
- Préparation de documents pour les problématiques liées aux Confirmation des Renseignements Scolaires. Les documents n'ont pas encore été soumis à l'AFE, ils sont en finalisation.
- Transmission de documents à l'AFE le 31 mai 2019 sur l'enjeu des bourses payées sur les frais de scolarité des étudiants.

  Yan Martel précise qu'à la suite du cas d'un étudiant à l'UQTR, l'avis du protecteur du citoyen a été sollicité sur cette problématique. La conclusion du protecteur du citoyen était en faveur de l'AFE : « si la bourse a l'apparence de paiement des frais de scolarité alors le montant reçu doit être déclaré comme une exonération des frais de scolarité ».
  Suzanne Méthé précise que cette situation ne semble pas concerner les CEGEP. L'assemblée échange rapidement sur les directives données par l'AFE quant à la déclaration des bourses reçues par les étudiants. Plusieurs membres soulèvent qu'il n'est pas instinctif pour les étudiants d'aller déclarer les bourses reçues dans la section réservée aux montants reçus par les étudiants autochtones. Francis Brousseau rappelle à l'assemblée la directive publiée dans l'Extrafe à ce sujet et invite les membres à s'y référer.

- Formation au printemps de l'ACEF : la formation offerte par l'ACEF a été appréciée par les membres. Patricia Arnold suggère que l'AQRAFE s'assure d'offrir une formation pour ses membres chaque année.

Souhait de l'assemblée : offre de formation aux membres de l'AQRAFE sur l'enjeu des interventions des professionnels de l'aide financière auprès des clientèles à défi (santé mentale, clientèle difficile). Une membre mentionne l'intérêt d'avoir la possibilité de suivre les formations proposées en vidéo-conférence.

Suzanne Méthé souligne que les souhaits de l'année passée : création d'un comité de littératie financière et autres n'ont pas été développés cette année. Francis Brousseau confirme que ce point a été abordé et que c'est effectivement ce qui est ressorti de l'atelier sur les visées de l'association.

- Élection de Vittoria Catania de McGill à l'ACRAFE (CASFAA) cette année.

Informations des comités

Francis Brousseau fait un rapide rappel des rôles des différents comités.

Comité conjoint :
Suzanne Méthé mentionne qu'il n'y a pas de représentants des CEGEP et que les représentants ne connaissent pas les enjeux du terrain propres aux CEGEP. Francis Brousseau précise que lui et Stéphanie Sarik représentent tous les membres de l'AQRAFE, CEGEP compris et encourage les CEGEP à mentionner leurs préoccupations pour qu'ils soient représentés.
Le comité conjoint se rencontre deux fois par année. Les représentants de l'AFE qui étaient présents aux ateliers du 21 novembre sont les mêmes membres qui siègent sur le Comité conjoint (Sophie Goulet Potvin, Martin Barron, Simon Boucher …..). La dernière rencontre date du 6 juin 2019: Francis Brousseau résume rapidement les points qui ont été discutés lors de cette rencontre.
Patricia Arnold suggère d'inviter les membres du Comité conjoint lors d'une prochaine rencontre AQRAFE.

COPAR et COPARCO :
COPAR : Christina Teut évoque les points qui ont été abordés cette année notamment la mise en place des confirmations pour 2020-2021 pour les stages. Isabelle Dalceggio précise que c'est un véritable enjeu pour certains établissements alors que Sophie Goulet Potvin confirmait qu'il s'agit ici plutôt d'un enjeu de statistiques et de précision des données que de calcul pour les étudiants.
Yan Martel propose que le comité exécutif sonde les établissements sur cette problématique, regroupe ces informations, dresse un portrait de la situation et prépare un dossier pour le COPAR (Patricia précise que le prochain COPAR est prévu en janvier donc que le document devra être prêt avant cette date).

COPARCO :
Lily Houde mentionne les thématiques abordées cette année. Lors du dernier COPARCO, le programme des bourses de soutien à la persévérance et à la réussite des stagiaires a été l'enjeu principal. Le COPARCO travaille également sur les enjeux des confirmations de stages, de chevauchement lors des CRS et d'actualisation des zones de résidences.

Comité d'examen des demandes dérogatoires :
Juliette Perri et Yan Martel font une présentation du travail effectué par le comité cette année.

Le Comité d'examen des demandes dérogatoires a traité environ 900 dossiers. Il se pourrait qu'un rapport soit généré cette année.

Le quorum est de trois membre pour que le comité dérogatoire puisse avoir lieu. Il est désormais possible de participer au comité à distance.

Cette année, les membres du comité ont beaucoup travaillé sur l'amélioration des processus.

Le comité s'est attaché à simplifier le guide pour plus de clarté pour l'étudiant qui prépare sa demande ainsi que pour les responsables des bureaux d'aide financière des établissements d'enseignement. Il y a une très bonne écoute du Secrétariat du Comité aux requêtes et suggestions des membres du comité.

De nombreuses demandes d'aide additionnelle sont reçues. Plusieurs membres soulignent le fait que les cas envoyés en dérogation ne sont plus des cas d'AFE mais des cas sociaux. Juliette Perri explique que le comité sensibilise beaucoup l'administration à ces cas-ci.

Myriam Thériault demande aux représentants du comité de dérogation s'ils reçoivent beaucoup de demandes qui sont hors de propos. Yan Martel répond que les dossiers d'aide insuffisante sont les plus difficiles à analyser et que le comité manque souvent d'information. Le comité a instauré des barèmes plus précis pour l'octroi. Il est en projet de clarifier les réponses en indiquant les raisons d'octroi ou de refus, ce qui va permettre aux bureaux d'aide financière de mieux comprendre la légitimité de certaines demandes plus que d'autres.

La Présidente du comité va faire des suivis directement auprès du Ministre, notamment sur les questions de délai étant donné le caractère de dernier recours des demandes de dérogation. Juliette Perri souligne qu'il y a eu beaucoup de travail du comité cette année pour sensibiliser les responsables politiques sur cette question sensible.

Christina Teut et Myriam Thériault mentionnent les informations erronées et la méconnaissance de la ligne AFE quant aux demandes de dérogation (exemple des cas refusés en révision, le soutien de l'AFE demande à l'étudiant d'envoyer la demande en dérogation alors qu'il s'agit plutôt de cas de plaintes au « protecteur du citoyen » ou au député).

Yan Martel précise que le Comité d'examen des demandes dérogatoires ne relève pas de l'AFE mais du Ministre. Ces problématiques sont nommées au Ministre dans un rapport annuel mais il n'y a aucune garantie que le Ministre redescende ces informations à l'AFE.

Juliette Perri rappelle l'importance de contacter le Secrétariat du Comité de dérogation et non pas l'AFE pour les questions touchant aux demandes de dérogation.

Les échanges entre les membres se poursuivent sur le Comité de dérogation et l'assemblée émet un souhait.

Souhait de l'Assemblée : demande de formation ou d'atelier pour les responsables d'aide financière des établissements par le Secrétariat du Comité d'examen des demandes dérogatoires pour bonifier les interventions dans la préparation des demandes.

Présentation des états financiers de l'AQRAFE

Yong Yang présente les états financiers de 2018-2019 de l'AQRAFE (du 1er septembre 2018 au 31 août 2019). Voir rapport en copie du présent envoi.

Elizabeth Perez demande si l'AQRAFE souhaite augmenter la cotisation annuelle. Actuellement on a un coussin mais cette année sera probablement déficitaire. La question pourra être posée au point varia sur l'évolution de l'association.

Il est suggéré d'ajouter un point sur les prévisions budgétaires en varia.

Elizabeth Perez propose l'adoption du bilan financier, Suzanne Méthé appuie. Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Élections des officiers du comité exécutif de l'AQRAFE

Francis explique l'importance d'un comité exécutif fort et complet pour maintenir l'association vivante et active.

Mandat d'un an

Présidence :

Une candidature a été reçue : Yan Martel. Francis Brousseau demande si d'autres candidat(e)s souhaitent se présenter. Aucune autre candidature n'est soumise.

Yan Martel est élu Président de l'AQRAFE par acclamation.

Francis Brousseau et les membres de l'assemblée générale remercient Juliette Perri, membre du comité exécutif comme Présidente sortante. Désormais Francis Brousseau sera membre du comité exécutif comme Président sortant.

Mandats de deux ans

VP aux affaires externes :

Yan Martel explique les rôles et responsabilités de ce poste.

Juliette Perri propose Isabelle Dalceggio qui accepte le mandat. Isabelle Dalceggio est élue VP aux affaires externes par acclamation.

VP aux affaires internes et aux communications :

Suzanne Méthé propose Lucie Ackermann qui accepte de poursuivre son mandat. Lucie Ackermann est élue VP aux affaires internes et aux communications par acclamation.

VP aux affaires universitaires :

Francis Brousseau rappelle les rôles et responsabilités de ce poste. Pascale Desrochers propose Sébastien Dubé de l'UQAR qui accepte le mandat. Sébastien Dubé est élu VP aux affaires universitaires par acclamation.

Varia

Bilan et avenir de l'AQRAFE

Elizabeth Perez fait un point sur la discussion de l'atelier de fin de journée du 21 novembre sur l'avenir de l'association.

1. Axe politique
2. Axe soutien aux membres (formation, échange, comité de pratiques, etc.)

Le mandat de l'AQRAFE à sa création était d'accompagner les bureaux d'aide financière dans leur évolution (augmentation des sommes gérées, programme études-travail géré par les bureaux d'aide financière, éducation et littératie financière, programmes externes, dépannage et soutien financier, etc.).

Francis Brousseau mentionne que beaucoup de bonnes idées sont générées lors des rencontres mais qu'il est difficile de réaliser certains projets par manque de temps. Comment impliquer les membres sans qu'ils fassent partie de l'exécutif ? Les questions de créer un sous-comité pour la planification stratégique de l'association, d'engager un mandataire extérieur et d'augmenter les cotisations ont notamment été évoquées lors de l'atelier du 21 novembre.

Elizabeth Perez propose de créer un comité de travail. Yan Martel suggère que le comité émette des propositions des besoins et d'attentes des membres et de sonder les membres ensuite.

Thérèse Côté mentionne que si le plan stratégique visait à élargir le mandat de l'AQRAFE pour que ce ne soit pas uniquement de l'AFE, cela pourrait augmenter le nombre d'adhésion et le poids de l'association.

- ⇨ Elizabeth Pérez, Yan Martel et Suzanne Méthé se proposent pour faire partie du comité

de planification stratégique dans sa première étape de réflexion.

Autres points abordés

Une membre questionne les enjeux des zones de résidence dans des cas de travaux majeurs temporaires (exemple du REM à Montréal) qui ont un impact réel sur les temps de trajet des étudiants depuis leurs domiciles familiaux.

Une membre soulève la question d'accessibilité à l'AQRAFE des professionnels de la formation professionnelle ou secondaire.

Une membre mentionne les difficultés des CRS pour les CEGEP et le manque d'assouplissement des règles du côté de l'AFE. Une autre membre suggère une formation d'un comité avec des représentants de l'AFE pour les sensibiliser sur la spécificité du terrain pour les CEGEP. Yan Martel rappelle qu'il y a un document en préparation pour alerter sur ces problématiques (communication entre l'outil informatique des CEGEP et Contact) et mentionne que cela ne devrait pas être géré par les CEGEP individuellement ni par l'AFE mais par la communication entre la Fédération des CEGEP et le service informatique de l'AFE. Cela pourra faire partie des recommandations de l'AQRAFE dans le document à soumettre à l'AFE.

Une membre mentionne qu'il y a un nouveau défi pour les CEGEP en terme de reconnaissance des statuts des professionnels de l'aide financière.

Juliette Perri tient à féliciter le comité exécutif des dernières années pour le travail effectué et souhaite bonne chance au nouveau comité exécutif.

Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, Juliette Perri propose la levée de la réunion. Yan Martel appuie cette proposition. L'assemblée est levée à 11h36.